Baromètre Salariés

Région Bretagne
FORMATION

2017

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opca des professions libérales) et de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

3,4 EMPLOIS ETP PAR ENTREPRISE

Les entreprises libérales de la région regroupent 5 % des emplois ETP du champ de l'OMPL national. Le secteur santé concentre la plus grande part de ces emplois.

- Secteur cadre de vie-technique
  - Entreprises d'architecture
  - Entreprises d'économistes de la construction
  - Entreprises d'experts en automobile
  - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
  - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
  - Cabinets d'avocats
  - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
  - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
  - Cabinets dentaires
  - Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
  - Cabinets médicaux
  - Pharmacie d'officine
  - Cliniques vétérinaires

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés en 2016[1]

Branches professionnelles	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés ETP[2]
	499	2 233
	396	1 365
	35	108
	17	144
	51	616
	473	1 591
	18	127
	374	1 034
	17	120
	64	310
	4 388	14 383
	1 272	2 274
	40	1 522
	1 680	4 213
	1 129	5 180
	267	1 194
Bretagne	5 360	18 207
Ompl	107 488	394 714

1. Hors organismes de formation et organisations professionnelles du secteur juridique.

2. Source : Actalians, base adhérents 2016. Le décompte des salariés est calculé en ETP et présente de ce fait des différences avec celui issu de la DADS utilisé dans ce document pour les autres indicateurs.

La définition des indicateurs mesurés est à consulter et télécharger sur le site : www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr/barometre_regional.php

www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr
4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • ompl@actalians.fr

Ompl Observatoire des métiers dans les professions libérales

27/02/18

FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Globalement, le plan de formation est le dispositif le plus utilisé tant par les entreprises que par les salariés. Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre.

Les entreprises d'experts en automobile, la pharmacie d'officine et les cabinets de géomètres sont les branches qui comptent le plus fort accès à la formation. La situation est inverse pour les études d'huissiers de justice, les cabinets médicaux et les cabinets d'avocats.

Taux d'accès à la formation

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro[1]	Ppro[2]	Plan	Autre	Cpro[1]	Ppro[2]	Plan	Autre
	0,60 %	0,43 %	20,62 %	0,63 %	3,41 %	2,61 %	33,27 %	3,01 %
	0,52 %	0,52 %	14,90 %	0,78 %	2,27 %	2,53 %	29,29 %	2,78 %
	3,08 %	0 %	19,23 %	0 %	11,43 %	0 %	25,71 %	0 %
	0,46 %	0,92 %	44,50 %	0,46 %	5,88 %	11,76 %	94,12 %	5,88 %
	0,40 %	0,13 %	28,71 %	0,40 %	5,88 %	1,96 %	49,02 %	5,88 %
	0,48 %	0,72 %	10,51 %	0,58 %	1,69 %	2,96 %	46,30 %	1,90 %
	0 %	1,36 %	12,93 %	0 %	0 %	11,11 %	55,56 %	0 %
	0,14 %	0,84 %	10,79 %	0,77 %	0,27 %	2,94 %	16,04 %	2,14 %
	0,52 %	0 %	12,95 %	0 %	5,88 %	0 %	29,41 %	0 %
	2,27 %	0,32 %	6,49 %	0,32 %	9,38 %	1,56 %	12,50 %	1,56 %
	0,58 %	0,36 %	22,88 %	0,30 %	1,87 %	1,14 %	25,16 %	0,89 %
	2,72 %	1,15 %	11,02 %	0,47 %	3,93 %	1,73 %	11,24 %	0,71 %
	0,10 %	0,10 %	17,20 %	0,20 %	5 %	5 %	62,50 %	7,50 %
	0,12 %	0,07 %	9,14 %	0,54 %	0,18 %	0,12 %	4,17 %	1,07 %
	0,36 %	0,28 %	40,83 %	0,12 %	1,77 %	1,33 %	69,09 %	0,62 %
	0,56 %	0,80 %	13,56 %	0,16 %	2,62 %	3,37 %	32,21 %	0,75 %
Bretagne	0,57 %	0,41 %	21,24 %	0,38 %	2 %	1,44 %	25,24 %	1,18 %
Ompl	1,07 %	0,57 %	18,30 %	0,46 %	3,59 %	1,95 %	21,52 %	1,33 %

1. Cpro : Contrat de professionnalisation.

2. Ppro : Période de professionnalisation.

PLUS DE FEMMES FORMÉES

C'est avant tout une population féminine qui accède à la formation. Seul le secteur cadre de vie-technique se distingue par une sous-représentation marquée des femmes. Ces répartitions sont en prise directe avec la composition par genre du salariat dans les entreprises du champ de l'OMPL.

Répartition des stagiaires par genre

Branches professionnelles	Femmes	Hommes
	42,26 %	57,74 %
	57,45 %	42,55 %
	31,03 %	68,97 %
	10,89 %	89,11 %
	35,91 %	64,09 %
	81,25 %	18,75 %
	76,19 %	23,81 %
	90 %	10 %
	50 %	50 %
	58,62 %	41,38 %
	91,47 %	8,53 %
	99,32 %	0,68 %
	91,48 %	8,52 %
	81,20 %	18,80 %
	92,45 %	7,55 %
	88,83 %	11,17 %
Bretagne	83,55 %	16,45 %
Ompl	81,21 %	18,79 %

SURREPRÉSENTATION DES EMPLOYÉS

Dans tous les secteurs, les employés sont les salariés qui accèdent le plus à la formation. Certaines spécificités de branches peuvent néanmoins être notées. Ainsi, dans les entreprises d'experts en automobile ou les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, les professions intermédiaires sont nettement surreprésentées.

Répartition des stagiaires par catégorie sociale[1]

Branches professionnelles	Ingénieurs et cadres	Professions intermédiaires	Employés
	22,32 %	29,76 %	47,92 %
	31,68 %	3,73 %	64,60 %
	13,79 %	44,83 %	41,38 %
	0 %	90,10 %	9,90 %
	20 %	38,18 %	41,82 %
	16,41 %	33,59 %	50 %
	14,29 %	0 %	85,71 %
	20 %	35,56 %	44,44 %
	7,69 %	42,31 %	50 %
	3,45 %	37,93 %	58,62 %
	23,27 %	11,41 %	65,32 %
	1,02 %	0 %	98,98 %
	4,26 %	58,52 %	37,22 %
	8,27 %	49,87 %	41,85 %
	30 %	ND	70 %
	41,49 %	1,60 %	56,91 %
Bretagne	22,74 %	15,41 %	61,86 %
Ompl	24,93 %	15,59 %	59,48 %

1. La définition des catégories sociales utilisée par Actalians diffère de celle utilisée par l'Insee, notamment pour la catégorie des « professions intermédiaires ». Ceci rend difficile la comparaison entre la population en formation et la population totale d'une branche, mis à part pour la catégorie cadres.

MOINS DE 50 ANS

Les salariés accédant à la formation se répartissent majoritairement entre deux classes d'âge : les moins de 35 ans et les 35-49 ans. Par rapport à l'ensemble national, les séniors sont un peu plus représentés parmi les stagiaires de la région.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	38,84 %	44,94 %	16,22 %
	38,20 %	43,17 %	18,63 %
	48,28 %	48,28 %	3,45 %
	47,52 %	43,56 %	8,91 %
	34,55 %	47,73 %	17,73 %
	34,38 %	37,89 %	27,73 %
	47,62 %	23,81 %	28,57 %
	27,78 %	42,78 %	29,44 %
	50 %	34,62 %	15,38 %
	51,72 %	20,69 %	27,59 %
	35,29 %	42,93 %	21,78 %
	33,33 %	50,68 %	15,99 %
	23,30 %	42,61 %	34,09 %
	29,82 %	42,61 %	27,57 %
	35,94 %	43,15 %	20,91 %
	64,36 %	29,26 %	6,38 %
Bretagne	35,77 %	42,94 %	21,29 %
Ompl	40,56 %	39,05 %	20,39 %

ISSUS DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP. Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures.
Les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP

Branches professionnelles	< 5 ETP	5-9 ETP	10-49 ETP	50 ETP et +	Non déterminé[1]
	21,73 %	23,51 %	41,52 %	13,24 %	0 %
	34,47 %	24,84 %	36,96 %	3,73 %	0 %
	62,07 %	3,45 %	31,03 %	3,45 %	0 %
	2,97 %	43,56 %	48,51 %	4,95 %	0 %
	6,36 %	15 %	46,36 %	32,27 %	0 %
	27,73 %	35,55 %	32,81 %	3,91 %	0 %
	4,76 %	52,38 %	42,86 %	0 %	0 %
	33,33 %	31,67 %	30 %	5 %	0 %
	3,85 %	26,92 %	69,23 %	0 %	0 %
	31,03 %	55,17 %	10,34 %	3,45 %	0 %
	33,33 %	41,30 %	16,67 %	8,70 %	0 %
	75,51 %	16,67 %	2,04 %	5,78 %	0 %
	0,85 %	9,09 %	38,35 %	51,70 %	0 %
	12,03 %	11,03 %	58,90 %	18,05 %	0 %
	36,96 %	54,80 %	6,96 %	1,28 %	0 %
	28,19 %	36,17 %	30,32 %	5,32 %	0 %
Bretagne	31,28 %	38,32 %	21,29 %	9,10 %	0 %
Ompl	26,19 %	36,54 %	24,62 %	12,65 %	0,01 %

1. Stagiaires pour lesquels la taille de l'entreprise est inconnue.

ACCÈS ÉQUITABLE À LA FORMATION

La répartition des stagiaires en fonction du temps de travail est assez similaire à celle observée pour l'ensemble de l'effectif salarié. Les quelques branches qui se démarquent par une sous-représentation des stagiaires travaillant à temps partiel comptent parmi celles qui recourent le plus au temps complet.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
	86,46 %	13,54 %
	84,78 %	15,22 %
	93,10 %	6,90 %
	90,10 %	9,90 %
	86,36 %	13,64 %
	87,89 %	12,11 %
	100 %	0 %
	84,44 %	15,56 %
	100 %	0 %
	89,66 %	10,34 %
	68,79 %	31,21 %
	54,76 %	45,24 %
	73,86 %	26,14 %
	74,69 %	25,31 %
	68,67 %	31,33 %
	70,21 %	29,79 %
Bretagne	72,51 %	27,49 %
Ompl	76,62 %	23,37 %